



PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019

1ère session extraordinaire de 2019

23 è 24 di maghju

23 et 24 mai

2019/E1/054

Question déposée par Pierre-Jean LUCIANI au nom du groupe LA CORSE DANS LA RÉPUBLIQUE

Objet : *Subvention du GFCA Volley-Ball*

Monsieur le Président,
Madame la Conseillère exécutive,
Chers collègues,

L'an passé, notre Assemblée avait octroyé une subvention exceptionnelle de 300.000€ au club GFCA Volley-ball.

La particularité du volley-ball, vous le savez, est que ces clubs ne perçoivent pas de recettes de droits de diffusion télé et donc ne peuvent compter que sur des subventions publiques ou sur des partenariats avec des privés.

La conjoncture économique actuelle étant ce qu'elle est, cette solution de partenariats avec des privés est difficile, voire impossible à envisager.

Aujourd'hui, la seule solution pour la survie de ce club aux brillants résultats est que notre collectivité l'accompagne financièrement plus encore.

Madame la Conseillère, la semaine dernière, vous avez annoncé par voie de presse que la subvention de 300.000€ accordée l'an dernier ne serait pas reconduite pour cette année.

Monsieur le Président, Madame la Conseillère, ma question sera très simple : souhaitez-vous la mort du GFCA Volley-ball ?